



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Inventaire des Zones Humides

- 1-Aspects réglementaires et Sage
- 2-Bilan sur le bassin Loire – Bretagne
- 3-Perspectives méthodologiques
- 4-Conclusions



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

1- Aspects réglementaires

- Définition d'une ZH

- Loi sur l'eau (art L.211-1 ; L.214-7-1)
- Arrêté du 24/6/08 précise les critères de définition

- Type pédologique des sols (liste)

ou

- La végétation, si elle existe

Nécessite un haut
niveau d'expertise

- Espèces indicatrices de ZH (liste et méthode)
- Habitats caractéristiques de ZH (liste et méthode)



Ce qui incombe aux Sage

Établissement public du ministère
chargé du développement durable

- **Le Sage peut** (Art L.212-5-1 du CE) :

Les Sage identifient et délimitent les ZH sur leurs périmètres

- Enveloppes de ZH
- Communes concernées par des ZHIEP et ZSGE
- Inventaire précis de terrain des ZH et maillages de ZH

- **Le préfet peut**

- Délimiter ces zones (L.211-3)
- Etablir un programme d'actions (L.211-10)
- Instituer des servitudes sur les ZSGE (L.211-12)
 - Demande de l'Etat et/ou CL
 - Enquête publique

Les Sage définissent ces programmes

MAE ciblées sur ZSGE, puis ZHIEP

Les Sage définissent ces servitudes



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Autres responsabilités données aux Sage dans le Sdage

- Territoires de forte régression des ZH en 40 ans

C'est quoi un territoire de forte régression des ZH ?

- Sage littoraux

Pôle relais « forum des marais atlantiques »

- Méthodologie d'inventaire
- Méthodologie de caractérisation
- Référent en matière de plan de gestion de ces milieux

– Un plan de gestion/chaque zonage de marais



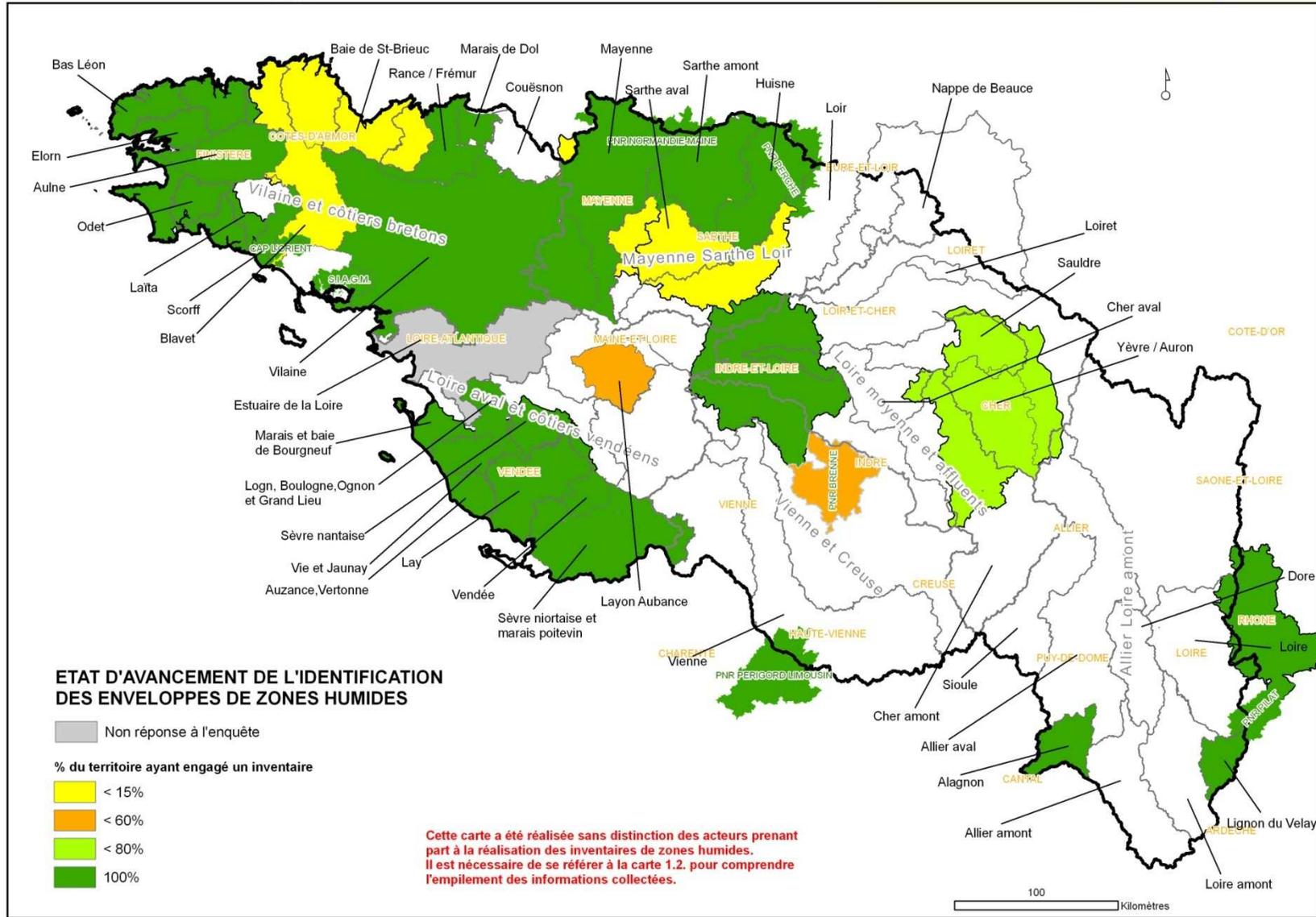
Établissement public du ministère
chargé du développement durable

2- BILAN : Etat des lieux des inventaires sur LB

- Méthode
 - Compilation de toutes les démarches entreprises à ce jour
 - Quelle que soit la structure MO
 - Quelle que soit la méthodologie
- Bilan
 - 2010 : la pré-localisation sur 55% de LB
 - 2008 : inventaires précis sur 15% LB
 - Fin 2013 ils couvriront 25%



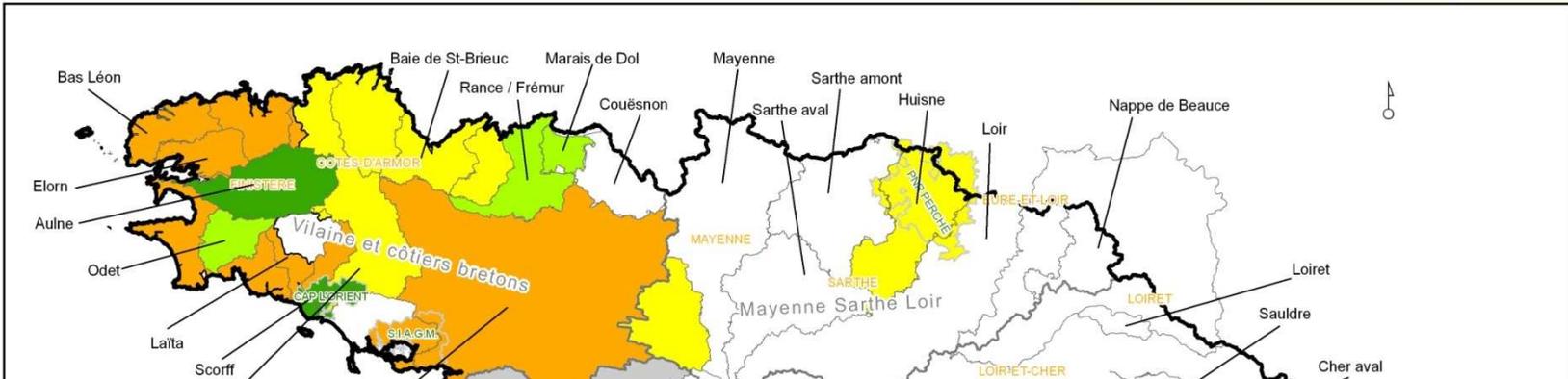
REVISION DU SDAGE
 INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES



SOURCE : ENQUETE DECEMBRE 2007- JANVIER 2008

FEVRIER 2008

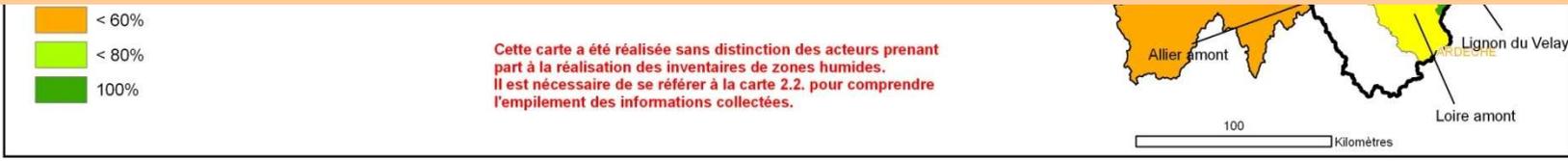
XH Xavière HARDY Bureau d'études
 AEROPOLE / INRA, rue Georges Cuvier
 45090 ANGOULEME
 Tel : 02 49 83 21 28 Fax : 02 49 83 64 77
 mail : hardy.xavier@wanadoo.fr



Bilan qualitatif

- Hétérogénéité
- Coûts élevés
- Peu de retombées opérationnelles

Etude a permis d'identifier territoires inventoriés et meilleures méthodes pour bâtir les fondements d'une démarche



SOURCE : ENQUETE DECEMBRE 2007- JANVIER 2008

FEVRIER 2008





3- Inventaire ZH dans les Sage Fondements de la démarche

1 – Où se situent les territoires à fort maillage de ZH ?

Dans les enveloppes de forte probabilité de présence ZH

2 – Procéder par étape pour les inventaires terrain

- . En raison des coûts importants (5 000 €/commune)
- . Commencer sur les enveloppes aux plus forts enjeux

3 – Il faut donc hiérarchiser les enveloppes



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Délimitation des grandes enveloppes de ZH

- Un choix entre deux options
 - Définition des enveloppes allant jusqu'à la caractérisation typologique et fonctionnelle
 - Onéreux et précision discutable
 - Définir les enveloppes sans caractérisation typologique et fonctionnelle

La caractérisation relève des inventaires terrain

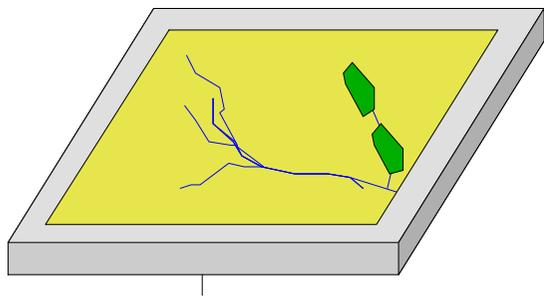


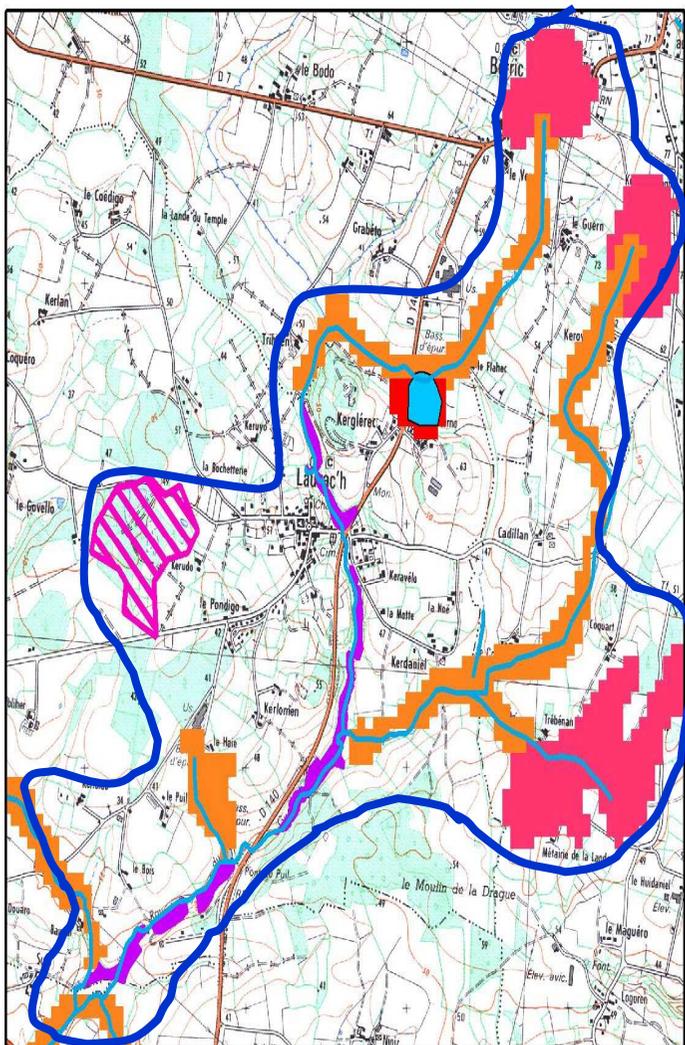
Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Enveloppes de présence : 4 étapes

- 1 - Collecte des prélocalisations existantes (ce qui est fait n'est plus à faire)
 - Couche des prélocalisations fines
- 2 - Collecte des sites déjà protégés et des porter à connaissance disponibles (DIREN, IFEN...)
 - couche « tourbières, ZH d'importance nationale... »
- 3 - Analyse et traitement sur les zones non renseignées (pentes, géologie, proximité cours d'eau...) 
 - Couche des territoires non renseignés
- 4 - Réalisation des enveloppes de présence de ZH
 - Superposition des 3 couches

Couche finale
pré localisations fines « acteurs »





Légende

-  Prélocalisation fine "acteurs"
-  Donnée bibliographique (IFEN, MNHN, DIREN...)
-  Traitement topographique (IBK, Fonds de vallées ...)
-  Réseau hydrographique (BD Carthage)
-  Entité hydrographique de surface (BD Carthage)
-  Zone tampon liée aux entités hydrographiques de surface croisée avec la topographie
-  Traitement "têtes de bassins"



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

L'identification des enveloppes

- Peut s'appliquer :
 - À l'ensemble du bassin LB
 - Travail en cours à l'agence
 - Au territoire de Sage
 - Au territoire d'un département, d'une région..



Hiérarchiser les enveloppes

- On le fait
 - Pour rationaliser les inventaires de terrain
- Critères de priorisation
 - Les enjeux
 - Incontournables : objectifs environnementaux (DCE), AEP
 - Optionnels : biodiversité, paysage....
 - Les pressions
 - Incontournables : urbanisation, gdes infrastructures, agriculture
 - Optionnelles : tourisme, économie



Établissement public du ministère chargé du développement durable

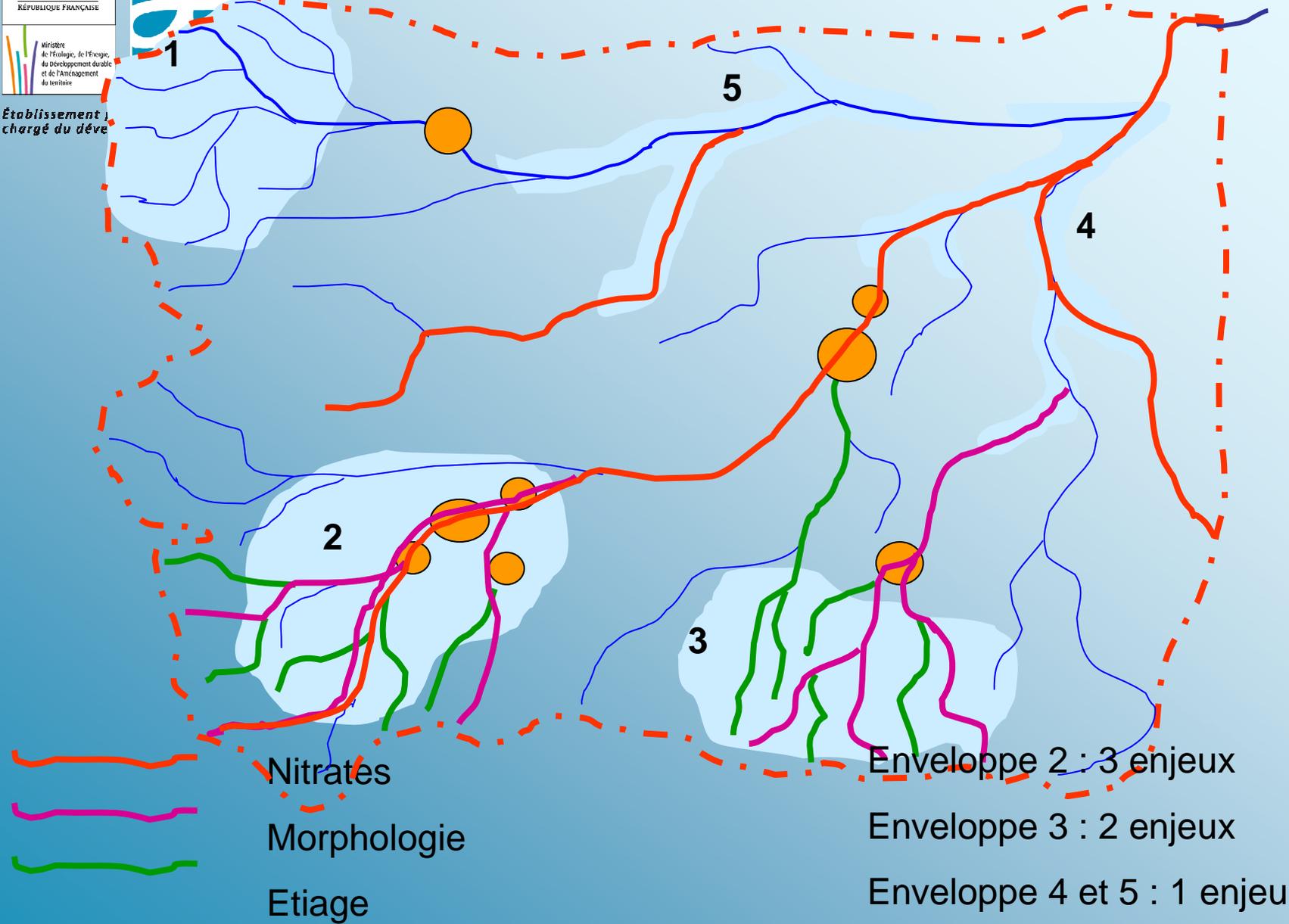
Cas d'un Sage avec 5 enveloppes de présence de ZH





Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

Établissement
chargé du déve



Nitrates

Morphologie

Etiage

Enveloppe 2 : 3 enjeux

Enveloppe 3 : 2 enjeux

Enveloppe 4 et 5 : 1 enjeu

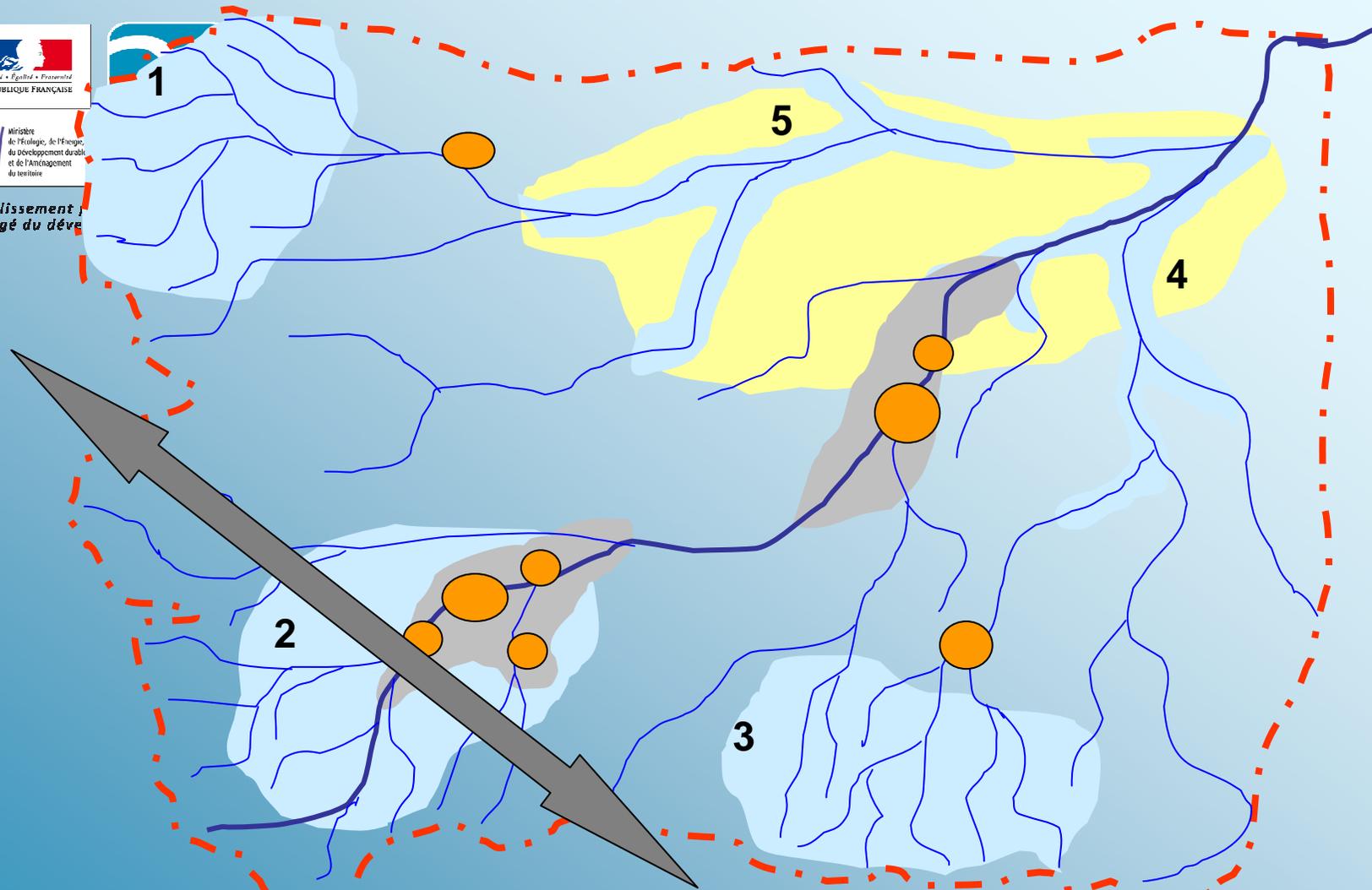
5 décembre 2008 CNRS Orléans la Source

2^{ème} séminaire technique PF3E « Zones Humides et Biodiversité du bassin de la Loire »



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

Établissement
chargé du déve



Pression urbaine



Pression agricole (gdes cultures)



Projet d'infrastructure

Enveloppe 2 : 2 pressions

Enveloppe 4 : 2 pressions

Enveloppe 5 : 1 pression

5 décembre 2008 CNRS Orléans la Source

2^{ème} séminaire technique PF3E « Zones Humides et Biodiversité du bassin de la Loire »



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Urgence des inventaires locaux

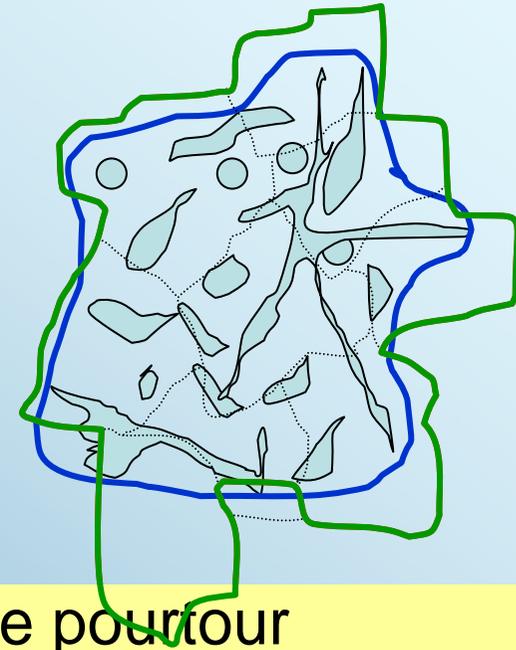
- Somme des enjeux et des pressions par enveloppe
 - Première enveloppe : $0 + 0 = 0$
 - **Deuxième enveloppe : $3 + 2 = 5$**
 - Troisième enveloppe : $2 + 0 = 2$
 - **Quatrième enveloppe : $1 + 2 = 3$**
 - Cinquième enveloppe : $1 + 1 = 2$
- Les inventaires terrain devront être réalisés en priorité sur l'enveloppe 2 puis sur l'enveloppe 4.



Inventaire local

L'enveloppe

1. Un maillage de sites potentiels
2. Le pourtour de l'enveloppe
3. Les communes concernées
4. Le pourtour des inventaires de terrain



Objet : localiser et caractériser les ZH dans ce pourtour

Identifier les ZHIEP

Identifier les ZSGE

Dispositions à inscrire dans le PAGD

Eventuellement les règles à prévoir dans le règlement



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Inventaire local

- 5 étapes
 - Objectifs recherchés à chaque étape
 - Les problèmes à surmonter à chaque étape
 - Les solutions proposées

Chaque étape fait l'objet d'une fiche thématique



Les 5 étapes de l'inventaire local

Carte d'identification des sites qui sera intégrée au PAGD

Support de la délimitation réglementaire relevant du préfet

Support du programme d'actions relevant du préfet

Orientations de gestion

ZSCE dans le sous-ensemble ZHLE

- Comment structurer les données (tronc commun IFEN)



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

4- CONCLUSION :

- En préparation : un guide de recommandations
- Méthodes à adapter par territoire
- L'essentiel

Un travail qui pourra alimenter la réflexion du chantier de Révision du 9^{ème} programme agence
Aides conditionnées au respect de ces 3 étapes ??

,



*Établissement public du ministère
chargé du développement durable*

**Fin du diaporama
merci de votre attention**



Analyse topographique et spatiale

Établissement public du ministère
chargé du développement durable

- Proximité du cours d'eau : facteur majeur
 - Bd Carthage, Bd Alti et Scan 50
- Indice Beven-Kirby
 - Objet : localiser les zones d'accumulation préférentielle (ruptures de pentes)
 - A ajuster avec la géologie
 - Fonds de vallée (200 – 300 m des rives, lacs, lagunes.. et en éliminant les pentes > 2%)
 - A affiner localement avec des outils précis (Bd topo, Bd Ortho..) aujourd'hui disponibles

